

*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE*

Dénomination : 26 H7
n° de gestion : 1995B00301
n° d'identification : 401 633 052
n° de dépôt : A2012/000157
Date du dépôt : 28/12/2011
Pièce : Décision(s) de l'associé unique du
30/11/2011



508817



09) 13 30 /

1) 7

EURL 26H7
Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 32 rue Paul Henri Spaak
VALENCE (DROME)
RCS ROMANS 401 633 052

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2011**

L'an deux mille onze, le 30 novembre à dix heures,
au siège social, en assemblée générale extraordinaire.

Monsieur Robert BARDE, propriétaire de la totalité des
Cinq cent parts, ci..... 500 parts

Emises par la Société à responsabilité limitée 26H7 au capital de 30 000 euros

Associé unique et seul gérant de ladite Société :

A préalablement exposé ce qui suit :

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

PRISE DE DECISIONS :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de VALENCE (DROME), 32 rue Paul Henri Spaak, à BOURG DE PEAGE (DROME) 40, allée de Bretagne ZI Nord, avec effet rétroactif à compter du 1er novembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts :

"Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à BOURG DE PEAGE (DROME) 40 Allée de Bretagne ZI NORD

BR.

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a series of connected loops and a final upward stroke.